



Objet : Désignation du représentant de la 3CO au conseil d'administration de l'Office du Sport de Mayotte.

L'Assemblée Délibérante s'est réunie le 14 décembre 2018 à 17h00, au nombre prescrit par la loi, dans ses locaux de Mroalé sous la présidence de M. ANTOYISSA Zainoudine.

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>	
En exercice :	38
Présents :	22
Nombre suffrages :	23

Date de convocation :
04/12/2018

Date d'affichage :
04/12/2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

26/12/2018

Et affichage du :

26/12/2018

Etaient présents :

Mme ABDOU-MADI Sandati, M. ANTOYISSA Zainoudine, M. ATTOUMANI Issoufi, M. MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, Mme MAHADI Salima, M. MATTOIR Abdullah, Mme MROIVILI Amina Moilim, M. ATTOUMANI Harouna, Mme DOUKAINI Kamaria, M. HAMADA Dahalane Patrick, Mme MADI ASSANI Binti, Mme SAINDOU Dhoirifia, M. ABDALLAH Saïd, Mme BAMANA Anchya, M. ABDOU Mikidachi, Mme BACAR Inchaty Soilihi, M. HAIDAR Mohamed El-Amine, Mme ALI Fatima, M. HAROUNA Zaidani, M. MADI Saïd, M. MROIVILI Mouhamadi Moindjié, et M. SAID Mohamed Barrabe.

Etaient absents :

Mme ABDOU COLO Nassuhati, Mme AHMED Fatima, M. AHMED-COMBO Ali, M. ANTOINE Ibrahim Salim, Mme AHMED Aïda, M. ALI-MALLOU Assani, Mme CHANFI Dahabia, M. IBRAHIMA SAID Maanrifa, M. KAMARDINE Mansour, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme SAID Moinécha, Mme MASSIALA Sadanati, M. YOUSOUFOU Soulaïmana, M. HAMIDOU Mouhamadi Ali, M. MIKIDADI Madihali et Mme MVOULANA Chakila Laila.

Procuration : Mme ABDOU COLO Nassuhati a donné procuraion à M. HAROUNA Zaidani.

Etaient excusés : Néant.

Secrétaire de séance : M. MADI Saïd.

Le Président expose que par courrier en date du 15/10/2018, reçu à la 3CO le 17/10/2018, le Président du Conseil Départemental de Mayotte, informe le Président de la 3CO du projet de création d'un Office du Sport de Mayotte et lui demande de désigner un représentant de la 3CO pour siéger au futur Conseil d'Administration de cette nouvelle structure sportive. L'Assemblée générale constitutive était fixée initialement le 1^{er} décembre 2018. Mais, la tenue des tables rondes des "ASSISES DU SPORT" du 30 novembre au 02 décembre 2018 a conduit à programmer une nouvelle date pour l'Assemblée Générale Constitutive de l'Office du Spot de Mayotte (OSM) pour le jeudi 06 décembre 2018 à 16 H 00 à la salle de réunion du SMIAM.

Entre-temps, le Président de la 3CO avait avancé un nom en la personne de M. Dahalane Patrick HAMADA aux organisateurs de l'assemblée générale constitutive en attendant que le Conseil de la 3CO se prononce de façon officielle. Les résultats des élections du 6 décembre 2018 lui ont désigné Vice-Président du Conseil d'Administration dudit office.



C'est pourquoi, le Président propose au conseil communautaire de confirmer la désignation de M. Dahalane Patrick HAMADA comme représentant de la 3CO au Conseil d'Administration de l'Office de Sport de Mayotte.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité sur le sujet, décide d'approuver la proposition du Président et désigne ainsi M. Dahalane Patrick HAMADA comme représentant de la 3CO auprès du Conseil d'administration de l'Office du Sport de Mayotte.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme,

Fait à TSINGONI, le 14/12/2018.

Le Président,

M. Zaïnoudine ANTOYISSA

